

Avis voté en plénière du 24 janvier 2017

L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Notre groupe a abordé les travaux relatifs aux avis que nous sommes en train de débattre avec le sentiment que, contrairement à ceux qui l'accuse de tous les maux et de tous les archaïsmes, la fonction publique est une idée moderne.

C'est une idée moderne car elle est, si les pouvoirs publics se donnent les moyens de la reconnaître comme tel, un point d'appui solide pour assurer l'égalité d'accès aux services répondant aux besoins fondamentaux des citoyens et cela dans un monde en profonde mutation.

C'est une idée moderne car, si nous nous penchons sur les enquêtes d'opinion, elle est encore, pour de nombreux jeunes, un cadre d'engagement considéré comme pertinent pour répondre aux aspirations citoyennes d'égalité et de démocratie, et qui redonne du sens à l'idée de vivre ensemble et de solidarité.

Enfin c'est une idée moderne car la fonction publique est, de par notre histoire et les débats qui l'ont traversée, la garantie démocratique indispensable au lien qui unit le citoyen et l'Etat, dans la recherche de cohésion sociale qui nous est chère.

Mais si l'idée est moderne, il n'en est pas moins vrai que l'efficacité de son action ne peut être assurée que par sa capacité d'une part à répondre aux besoins des citoyens et d'autre part, à s'adapter aux évolutions profondes de la société. Cela implique autant la responsabilité des pouvoirs publics de donner toute sa place et ses moyens (financiers et humains) à la fonction publique que la capacité de la fonction publique elle-même à pouvoir évoluer.

L'avis qu'il nous est proposé de voter tente de répondre en partie à cette question.

Sans remettre en cause les fondements qui constituent le socle solide de la stabilité de la fonction publique telle qu'elle a été façonnée par l'histoire, l'avis se veut ouvrir des portes vers de nouvelles réflexions qui pour nous sont nécessaires pour permettre aux générations qui viennent de s'y engager pleinement. À travers près de vingt-sept recommandations, ces ouvertures touchent autant à la mobilité, aux carrières, à la formation pour ce qui concerne les parcours individuels qu'à la relation citoyenne avec la fonction publique et l'implication de toutes les parties prenantes pour ce qui concerne les enjeux collectifs.

Pour les organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, cet avis a été aussi loin que possible pour garantir le consensus de toutes les parties prenantes du CESE. Il n'en laisse pas moins de côté, c'est vrai, des débats importants, qui à notre sens peuvent donner le sentiment d'un avis encore

incomplet pour atteindre ses ambitions. Cela laisse au CESE l'opportunité de continuer ses travaux, étape par étape, et dans l'esprit collectif qui le caractérise.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté cet avis.